

Le vieillissement des utilisateurs de services d'aide pour SDF

L'espérance de vie a considérablement augmenté au cours du 20^e siècle et la vieillesse interroge aujourd'hui l'évolution de nos sociétés, suscitant de nouveaux débats, comme ceux des retraites et de la fin de vie. Certaines personnes restent pourtant dans l'ombre de ces questionnements sociétaux. C'est notamment le cas des plus pauvres et des personnes sans domicile.

UN PUBLIC ÂGÉ INVISIBLE

Depuis une dizaine d'années, les acteurs du monde associatif alertent sur l'augmentation d'un public de personnes âgées pauvres dans leurs structures. Pourtant, notre étude¹ fait le constat de leur invisibilité. Trop vieilles pour la rue mais trop jeunes pour la maison de retraite², elles mettent en difficulté le champ très segmenté de la prise en charge sanitaire et sociale. Alors que les départements financent l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et que les régimes de protection sociale ont à leur charge la couverture des besoins liés à la retraite et à la maladie, la prise en charge de l'exclusion est effectuée par des structures associatives ou para-institutionnelles. Les besoins de ce public âgé, utilisateur de services d'aide, se trouvent ainsi à la lisière des dispositifs d'assurance, d'assistance et de dépendance, questionnant les fondements des politiques sociales. L'in-



Marie Loison-Leruste,

Maîtresse de conférences en sociologie, Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité
Chercheuse au Centre de recherche sur l'action locale (Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité)
Chercheuse associée au Printemps (CNRS/UVSQ) - UMR 8085

visibilité des précaires âgés est également scientifique : nombreux sont les travaux sur la pauvreté des personnes âgées d'une part et sur « *la question SDF*³ » d'autre part ; plus rares sont les analyses situées à l'intersection de ces deux champs de recherche⁴. Enfin, l'invisibilité renvoie aux conditions mêmes d'existence de

cette population : l'isolement, le vieillissement et la mortalité précoces des personnes sans domicile âgées rendent plus difficiles l'analyse et la compréhension de leurs caractéristiques. Dans ce contexte, il convient de souligner tout l'intérêt que représentent les deux enquêtes réalisées par l'Ined et l'Insee en 2001 et 2012⁵

TABLEAU 1.
ÂGE DES UTILISATEURS DES SERVICES D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION SELON LEUR LIEU D'HÉBERGEMENT LA VEILLE DE L'ENQUÊTE (EN %)

		Moins de 50 ans	50 ans ou plus
En logement	Locataires ou propriétaires	9	21
Sans logement personnel	Sans domicile	81	69
	Ensemble		
	Sans domicile en centre	36	37
	Sans domicile en hôtel	12	3
	Sans domicile en logement	26	23
	Sans abri	7	6
Autres personnes	Ensemble	10	10
	Dont logé par un tiers	7	5
Total		100	100

n = 4413

Source : INSEE, Enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement et de distribution de repas, 2012

1. L'étude a été réalisée avec la collaboration de B. Roullin et M. Arnaud, doctorants de l'Équipe de recherche sur les inégalités sociales : Loison-Leruste M. (dir), Les personnes de 50 ans ou plus utilisant des services d'hébergement et de distribution de repas pour sans-domicile, Rapport pour l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, 223 p. octobre 2015 (http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_ONPES_SD_50_ans_ou_plus.pdf)

2. Rouay-Lambert S., 2006, « La retraite des anciens SDF : Trop vieux pour la rue, trop jeunes pour la maison de retraite », *Annales de la recherche urbaine*, n°100, p. 136-143.

3. Damon J., 2002, *La question SDF, critique d'une action publique*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection Le Lien social.

4. Marpsat M., 2002, « Les plus de cinquante ans utilisateurs des lieux de distribution de repas chauds ou des centres d'hébergement pour sans-domicile », *Gérontologie et Société*, n°102, p. 167-181.

5. Le champ de l'enquête sans domicile 2012 est constitué des personnes francophones de 18 ans ou plus, vivant dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants et ayant fréquenté au moins une fois pendant la période d'enquête un service d'hébergement de restauration gratuite ou une halte de nuit. 4 500 personnes ont ainsi répondu en face à face à un questionnaire, dans un échantillon de 1 300 services d'aide.

auprès des utilisateurs de services d'hébergement et de distribution de repas.

Derrière l'image du vieux clochard de quartier, « *tombé* » dans la pauvreté et l'exclusion qui vieillit dans la rue, se cache une réalité plus complexe, souvent ignorée ou mal appréhendée, que ces deux enquêtes permettent de décrire.

En 2012, 4 419 personnes utilisatrices de services d'hébergement ou de restauration ont été interrogées et parmi elles, 1 099 étaient âgées de 50 ans ou plus. Certains de ces utilisateurs (21 %) disposent d'un logement mais font appel à ces services du fait de la faiblesse de leurs revenus (Tableau 1). On décrira ici l'ensemble des utilisateurs qui ne sont donc pas tous sans domicile.

DES PAUVRES ÂGÉS MOINS NOMBREUX QU'EN POPULATION GÉNÉRALE

En 2012, 27 % des utilisateurs de services d'aide ont 50 ans ou plus ; au 1^{er} janvier 2012, 36 % des Français étaient âgés de 50 ans ou plus. L'ensemble de la population, utilisateurs de services inclus, a vieilli puisqu'en 2001, 18 % des utilisateurs avaient 50 ans ou plus contre 32 % en population générale. Cet écart s'explique par le fait que les personnes âgées en situation de précarité connaissent une mortalité plus élevée que dans le reste de la population : 2 % seulement des utilisateurs de 50 ans ou plus, ont plus de 75 ans alors qu'en population générale, les plus de 75 ans représentent 24 % des 50 ans ou plus.

DES CONDITIONS DE VIE PRÉCAIRES MAIS PLUS STABLES

En 2012, les personnes de 50 ans ou plus connaissent des conditions de logement ou d'hébergement un peu plus stables que les plus jeunes. Elles dorment moins souvent dans des lieux non prévus pour l'habitation et sont plus souvent « *autonomes*⁶ » par rapport à leur logement/hébergement que les plus jeunes.

L'ISOLEMENT

Les personnes utilisatrices de services d'aide de 50 ans ou plus sont plus isolées que les plus jeunes, tant sur les plans familial et amical que professionnel et social. Elles ont plus souvent perdu contact avec leur famille et leurs amis, bénéficiant donc moins souvent que les plus jeunes d'une aide financière ou matérielle, d'un soutien moral ou de la possibilité d'être hébergées de temps en temps chez leurs proches. Leurs liens avec le monde professionnel est également plus ténus car elles sont majoritairement au chômage (45 %), à la retraite (30 %) ou en invalidité (13 %). Elles ont enfin eu recours à des aides (115, SIAO ou assistante sociale) moins souvent que les plus jeunes.

DES FEMMES MIEUX PROTÉGÉES PAR LES INSTITUTIONS

En 2001, les femmes de 50 ans ou plus étaient déjà moins nombreuses que les hommes dans l'ensemble des utilisateurs de services d'hébergement et de distribution de repas. Cette disproportion s'accroît avec l'avancée en âge. En 2012 cette tendance est confirmée : alors que près d'une personne enquêtée de moins de 30 ans sur deux est une femme, elles ne sont plus qu'un tiers parmi les personnes âgées de 50 ans ou plus.

La relative absence des femmes les plus âgées dans la population enquêtée s'explique principalement par leur meilleure prise en charge par les dispositifs d'action publique⁷, notamment lorsqu'elles ont des enfants. À partir d'un certain âge, en devenant mère, elles peuvent bénéficier de l'aide que proposent les institutions. Les représentations sociales genrées jouent également un rôle important dans la manière dont la société protège les femmes : supposées plus fragiles et plus vulnérables que les hommes, elles bénéficient d'une solidarité familiale plus grande.

LA PAUPÉRISATION DES PERSONNES ÂGÉES

L'augmentation du nombre de personnes âgées de 50 ans ou plus dans les services d'aide traduit-elle le vieillissement d'une

population déjà en difficulté ou l'émergence d'un phénomène de paupérisation propre aux 50 ans ou plus ? Plusieurs éléments permettent d'affirmer que ces « *nouveaux* » utilisateurs sont surtout des personnes qui ont disposé d'un logement, ont été « *intégrées* » mais ont connu des événements et des ruptures qui les ont conduites à des situations de fragilité et de vulnérabilité à un âge avancé⁸.

Cette paupérisation des personnes âgées est principalement le fait de personnes nées en France et de nationalité française. Elle concerne aussi des personnes qui ont très majoritairement connu la location ou la propriété et qui ont aussi été plus souvent que les plus jeunes en logement au cours de l'année précédant l'enquête. Néanmoins, en dix ans, les utilisateurs de service les plus âgés ont connu une dégradation de leurs conditions de logement et sont plus souvent sans logement personnel en 2012 qu'en 2001. <



6. C'est-à-dire qu'elles ne dépendent pas d'un organisme ou d'une tierce personne pour être hébergées.

7. Loison-Leruste M., « The homeless in a gender perspective. Protection and vulnerability of homeless women », European Research Conference, Changing profiles of homelessness : implications for services, Université de Barcelone, 22 septembre 2017.

8. Voir Loison-Leruste Marie, « Les personnes de 50 ans ou plus utilisant des services d'hébergement et de distribution de repas pour sans-domicile », La Lettre, ONPES, décembre 2015, http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Lettre_ONPES_3_dec2015.pdf.